

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique le :

JEUDI 09 AVRIL 2026
à 18h30, Salle du Conseil Municipal, 2 route de Blagon.

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation d'un (e) secrétaire de séance

- 1 – Attribution de délégations du Conseil municipal au Maire au titre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales
- 2 - Constitution et composition des Commissions municipales
- 3 - Détermination de la composition et désignation des membres de la Commission de contrôle communal des listes électorales
- 4 - Détermination de la composition et désignation des membres de la Commission communale d'Accessibilité
- 5 - Détermination de la composition et élection des membres de la Commission d'Appels d'Offres
- 6 - Désignation de délégués au sein du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de Gironde (SDEEG)
- 7 - Création de la Commission de contrôle financier, détermination de sa composition et désignation de ses membres
- 8 - Désignation des élus délégués dans les organismes extérieurs
- 9 - Fixation du nombre des administrateurs au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- 10 - Election des membres issus du Conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Questions et informations diverses.



Le Maire,

Loïc BALLONGUE